

LE PRESIDENT

Paris, le 5 mars 2025

Objet : Mobilisation des fonds européens pour pérenniser des programmes remis en cause par la suspension des aides américaines

Monsieur le Ministre,

Le 20 janvier dernier, le président des États-Unis a ordonné la suspension pour une durée de 90 jours de tous les programmes financés par l'agence américaine pour le développement international (USAID), à l'exception de l'aide alimentaire d'urgence, ainsi que de l'assistance militaire à destination d'Israël et de l'Égypte. La nouvelle administration américaine a d'ores et déjà annoncé son intention de supprimer 92 % de ces financements. Plus d'une centaine de millions de personnes à travers le monde, y compris en Europe, sont impactées directement par cette réduction drastique de l'aide à l'étranger des États-Unis.

En ma qualité de président de la CNCDH, institution nationale de protection et de promotion des droits de l'Homme, j'attire votre attention sur la nécessité pour l'Union européenne de prendre sa part dans la compensation des pertes ainsi occasionnées pour de nombreuses ONG engagées dans l'aide au développement, l'aide humanitaire et la défense des droits humains.

Ce sont d'abord, en effet, des programmes d'aide au développement et d'aide humanitaire qui sont remis en cause. Dans un contexte marqué par l'augmentation des conflits et des catastrophes naturelles liées au climat, il est impératif de ne pas fragiliser encore davantage des ONG déjà mises en difficulté depuis plusieurs années par un désengagement croissant des bailleurs de fonds dans ce domaine. Aux portes mêmes de l'Union européenne, s'agissant de l'Ukraine, l'agence américaine a versé près de 2,4 milliards de dollars pour l'aide humanitaire et 5 milliards pour l'aide au développement depuis le début de la guerre. Des programmes pour la construction d'abris dans les écoles, notamment, ou pour le maintien de l'approvisionnement en électricité, en chauffage et en eau des habitants, qui bénéficiaient des aides américaines, risquent ainsi d'être compromis.

.../...

Monsieur Jean-Noël BARROT  
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères  
37, quai d'Orsay  
75351 Paris CEDEX 07

Ensuite, une partie des fonds de l'USAID approvisionnait des projets destinés au renforcement de la société civile et de la démocratie en Europe ainsi que dans d'autres régions du monde. Comme le rapporte le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe dans son communiqué publié le 20 février, environ 80 % des ONG œuvrant en Europe de l'Est et dans les Balkans occidentaux, « *ont été directement affectées par le gel de l'USAID et certains ont perdu la quasi-totalité de leur financement* ». Il s'agit non seulement d'organisations de la société civile engagées dans la protection des droits de l'Homme, en particulier des droits des minorités, mais encore de médias libres et indépendants. En menant des investigations sur des affaires de corruption et en dénonçant des violations de l'Etat de droit et des droits de l'Homme, ces médias jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde du pluralisme de l'information et le bon fonctionnement de la démocratie, dans des régimes politiques tentés par le populisme et l'autoritarisme. Un certain nombre d'entre eux sont ainsi voués à disparaître faute de subventions.

Les difficultés économiques auxquelles sont confrontées toutes ces ONG, suite au retrait des financements américains, risquent de s'aggraver en raison des règles de cofinancement pratiquées par l'Union européenne. Comme vous le savez, cette dernière conditionne son aide à l'obligation pour les ONG de disposer d'une pluralité de donateurs. Une sérieuse menace pèse donc sur la pérennité des programmes cofinancés par l'USAID et l'Europe.

L'aide humanitaire et au développement d'un côté, le soutien aux ONG engagées dans la défense des valeurs démocratiques de l'autre, sont les leviers indispensables à la mise en œuvre des droits de l'Homme et à la défense de notre modèle démocratique hérité de l'après-guerre. Si l'on comprend aisément que le Président de la République souhaite que les pays de l'Union européenne avancent rapidement vers "*un financement massif et commun*" pour bâtir une défense commune, comme il l'a annoncé récemment, cet engagement devrait inclure la sauvegarde de ces leviers.

Je vous appelle donc solennellement à agir auprès des institutions européennes pour compenser une partie des pertes occasionnées par le retrait des fonds américains alloués à l'aide humanitaire et au développement, ainsi qu'aux programmes dédiés à la défense des valeurs démocratiques. A tout le moins, il est impératif d'assouplir les règles de cofinancement qui pèsent sur les ONG pour accéder aux fonds européens.

Pour finir, je souhaiterais reprendre à mon compte les propos du Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe lorsqu'il a invité les Etats membres de cette organisation internationale, dans son communiqué du 20 février évoqué plus haut, à compenser le vide laissé par le gel de l'aide américaine : « *Consacrer des fonds au développement international n'est pas un acte de charité. Il s'agit d'un investissement dans les valeurs qui nous unissent : un engagement en faveur de sociétés pacifiques fondées sur les droits humains* ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Jean-Marie Burguburu